



BP-INFOS

PAROISSE DU BON PASTEUR

2 octobre 2022 (C)

Dans les versets qui précèdent immédiatement l'évangile de ce dimanche, l'enseignement de Jésus se poursuit. S'adressant à ses apôtres, Jésus leur demande, dans les communautés qu'ils président sans doute, de veiller à ce que le pardon et le partage soient mis en pratique. Conscients de l'enjeu et de l'importance de la mission qui leur est dévolue, les apôtres se demandent : que faire alors ? sinon de demander un surcroît de zèle, de force et de charité. Entendons de leurs bouches « *Seigneur : augmente en nous la foi !* ». Car, tel le grand arbre de l'évangile déraciné parce qu'il a obéi à l'invitation à se planter dans la mer, tu nous invites à nous planter dans les terres inhospitalières pour porter du fruit. La demande des apôtres porte la marque de leur confiance en Jésus. Jésus est la Personne qui suscite la foi (la petite graine de moutarde). Car la foi vient de Dieu seul, de sa Parole (Rm 10, 17). Et c'est Jésus qui mène la foi à la perfection. « *La foi, si vous en aviez gros comme une graine de moutarde* ». La graine de moutarde, la plus petite graine des plantes potagères, est vivante et possède un potentiel et un dynamisme interne qui lui donnent de croître, de se développer et porter du fruit. Ainsi en est-il de la foi, elle peut être une toute petite mesure. Mais, elle est dynamique et ses effets vont grandissant à mesure que nous l'exerçons dans notre vie quotidienne. A mesure que l'autorité et la puissance de la Parole de Jésus à laquelle nous acquiesçons avec une foi grosse comme une graine de moutarde, suffisent à nous mettre à nouveau en marche, en mouvement, la moisson de la foi est possible. Une marche et un mouvement soutenus par la conviction de foi que « *rien n'est impossible à Dieu* ». Et, Jésus ajoute : « *dites-vous : « nous sommes des serviteurs quelconques : nous n'avons fait que notre devoir* » ». Dès lors que la moisson de la foi est effective, que les réussites sont là, Jésus

en appelle à l'humilité la plus profonde. Car, ces réussites ne sont pas seulement l'effet de notre travail, de nos compétences ni d'un mérite quelconque de notre part.

Père François-Xavier Eloundou



La Semaine Paroissiale

Samedi	1	10h	Catéchisme
		10h	Ecrivains publics
Lundi	3	17h	Ecrivains publics
		18h	Chapelet
Jeudi	6	18h	Adoration : Prier devant le Saint Sacrement.
Samedi	8	10h	Ecrivains publics
		10h	Catéchisme

Chapelet

Le lundi à 18h : prier la Vierge Marie en lui confiant nos amis, les malades, les couples, les familles, la paroisse...

Adoration

Le jeudi à 18h : venez prier devant le Saint Sacrement.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un moyen pour être informés sur ce qui se vit dans notre paroisse et de garder un mémoire des moments d'église et de fraternité que nous pouvons vivre. Je vous invite pour ce faire à ne pas hésiter à aller visiter notre page Facebook et notre Instagram : @bonpasteurparis



A vous de vous exprimer !

- Peut-être avez-vous des remarques, des idées concernant votre vie en tant que paroissien au Bon Pasteur ? Les membres de l'équipe AVBP (Animer la Vie au Bon Pasteur) vous proposent de leur déposer vos suggestions dans une boîte spécialement conçue à cet effet. Cette boîte est posée sur la table d'accueil à l'entrée de l'église. Votre avis compte ! N'hésitez surtout pas à vous interroger et à communiquer vos souhaits !"



Appel au Denier de l'Église



Participer au Denier de l'Église, ça n'est pas donner à une œuvre : c'est le signe d'une appartenance à l'Église, à la paroisse du Bon Pasteur. Je suis chrétien, **je participe à la vie matérielle de mon Église.**

Merci de verser votre participation en adressant un chèque à l'ordre de « *Paroisse du Bon Pasteur - ADP* ».



Dim	2	27^E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE De la férie	vert	♩ 10h30	Pour les paroissiens Pour Françoise Lacord †
Lun	3	De la férie	vert	18h30	
Mar	4	S. François d'Assise, fondateur des Frères Mineurs, †1226 à Assise	blanc	8h30	
Mer	5	De la férie	vert	12h	
Jeu	6	De la férie	blanc	19h	
Ven	7	Notre-Dame du Rosaire	blanc	19h	Pour les personnes malades, isolées. Chacun pourra les confier à l'Assemblée
Sam	8	De la férie	vert	11h30	
Dim	9	28^E DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE De la férie	vert	♩ 10h30	Pour les paroissiens

Aux Registres Paroissiaux

- *Mariage* :

Matthieu Baly et Juliette Loisel, le samedi 8 octobre à Saint-Yon

- *Obsèques* :

Françoise Lacord, le vendredi 30 septembre, au Bon Pasteur

ACCUEIL

Lundi 17h - 19h	Mercredi 17h - 19h	Jeudi, vendredi 9h - 19h	Samedi 10h - 12h
<i>L'église est ouverte de 8h30 à 19h, du lundi au dimanche.</i>			

Permanence du père François-Xavier :

mardi 15h-17h ; Mercredi 9h30-11h ; jeudi et vendredi 15h-17h